

AVIFAUNE DES MARAIS SALANTS

Mesures agroenvironnementales et Climatiques

22/04/2024



Agir pour
la biodiversité



INTRODUCTION

Une ressource alimentaire riche

Un maillon essentiel dans la chaîne alimentaire

Environnement idéal pour la reproduction

Etape indispensable lors des migrations



INTRODUCTION



LES ESPÈCES

22/04/2024



Agir pour
la biodiversité



AVOCETTE ELEGANTE

Espèce

Limicole assez grand

Protégée

Annexe I Directive oiseaux

Ecologie

Habitat : lagunes et marais



Nid au sol de 4 œufs

Répartition

Migration

Hivernage : Baie de Bourgneuf ~1
000 ind (top 5)

Reproduction : Marais vendéen = 50%
des nicheurs français

Menaces

Destruction des œufs ou du nid

Disparition de l'habitat

Dérangement

MAEC associées

Date d'intervention

Création d'îlots

Maintien d'une lame d'eau en hiver



BAGUAGE : L'EXEMPLE DE L'AVOCETTE ELEGANTE

Constat :

- Mise en évidence des changements récents de l'aire de répartition, tant en période de reproduction qu'en période d'hivernage des limicoles hivernant en Europe ou en France.
- Mis en relation avec les facteurs climatiques, mais processus biologiques impliqués dans ces changements et incertains.

Questionnement :

L'augmentation des effectifs sur les marges nord des aires de répartition résulte-elle du recrutement de jeunes individus non établis et/ ou du changement de comportement d'individus hivernant auparavant plus au sud ?

Le programme de recherche : caractériser le comportement migratoire à l'échelle individuelle en qui concerne :

- La fidélité à la région d'hivernage:
- L'effet du sexe ou de l'âge
- Les éventuels changements au cours du temps de la proportion des longs migrants
- Les effets du comportement migratoire sur la survie ou le succès de la reproduction.



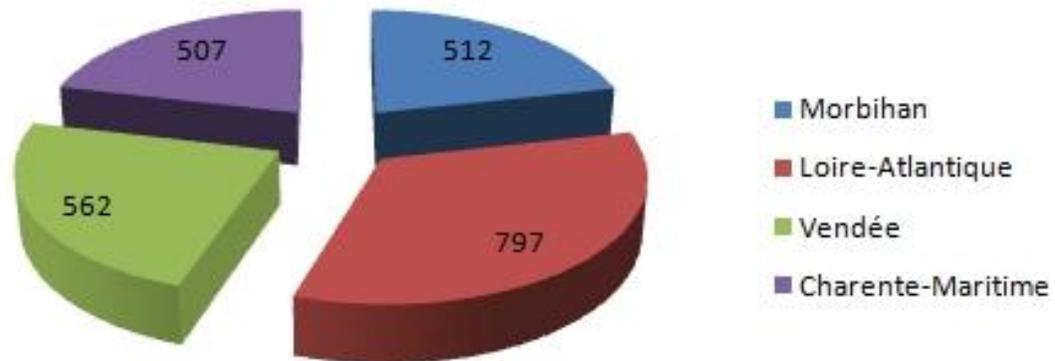
BAGUAGE : L'EXEMPLE DES AVOCETTES ÉLÉGANTES

Historique:

- Débuté en 1996 dans la Réserve Naturelle des Marais de Séné
- Étendu en 2003 au marais de Guérande et au marais Breton
- Puis île de Ré et Réserve Naturelle de Moëze-Oléron en 2005

=> Programme validé et périodiquement évalué par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO, MNHN)

Nombre d'oiseaux bagués par département



[Programme Avocette élégante - Bretagne \(bretagne-vivante-dev.org\)](http://bretagne-vivante-dev.org)

ECHASSE BLANCHE



Espèce

Limicole assez grand

Protégée

Annexe I Directive oiseaux

Ecologie

Habitat : marais



Nid au sol de 4 œufs

Répartition

Migration

Reproduction : effectifs nicheurs variables mais gros potentiel des marais en Pays de la Loire

Menaces

Disparition des zones humides

Prédation

MAEC associées

Date d'intervention

Création d'îlots

CHEVALIER GAMBETTE



Espèce

Limicole

Chassable

Annexe II Directive oiseaux

Ecologie

Habitat : prairies humides et marais salants



Nid au sol dans la végétation

Répartition

Migration

Reproduction : Vendée = 85% des nicheurs ; Responsabilité du Marais breton, Baie de Bourgneuf et Ile de Noirmoutier

Hivernage : surtout en baie de Bourgneuf

Menaces

Disparition des zones humides

MAEC associées

Date d'intervention

Pâturage extensif / fauche tardive

Maintien d'une lame d'eau

BARGE À QUEUE NOIRE



Espèce

Limicole

Chassable **ATTENTION !** MORATOIRE
(30/07/24)

Annexe II Directive oiseaux

France et Région : Vulnérable

Ecologie

Habitat : prairies
humides et marais doux
à saumâtres

Nid au sol dans la
végétation



Répartition

Migration

Reproduction : entre 85 et 105 couples
nicheurs en marais breton. 63 % de la pop
nicheuse française.

Hivernage : 8 000 individus également dans la
Baie de Bourgneuf et l'île de Noirmoutier. (10
% pop' mondiale)

Au niveau international : – 75 % en 30 ans

Menaces

Disparition des zones humides

MAEC associées

Date d'intervention

Pâturage extensif / fauche tardive

Maintien d'une lame d'eau

VANNEAU HUPPÉ

Espèce

Limicole

Chassable

Annexe II Directive oiseaux

Ecologie

Habitat : prairies humides



Nid au sol dans la végétation

Répartition

Migration

Reproduction : 2 000 à 3 000 couples sur le marais breton (7% des effectifs nationaux)

Hivernage : individus nés en Vendée restent sur place

Menaces

Disparition des zones humides

MAEC associées

Date d'intervention

Pâturage extensif

STERNE PIERREGARIN

Espèce

Sternidés

Protégée

Annexe I Directive oiseaux

Ecologie

Habitat : îlots sableux peu végétalisés



Nid au sol

Répartition

Migration

Reproduction : 300-400 couples sur l'île de Noirmoutier/Marais breton

Menaces

Dérangement

MAEC associées

Date d'intervention

Création d'îlots



GORGEBLEUE À MIROIR



Espèce

Passereau

Protégée

Annexe I Directive oiseaux

Ecologie

Habitat : prés salés et marais



Nid au sol dans la végétation

Répartition

Migration

Reproduction : Forte responsabilité des Pays de la Loire et de la Vendée

Menaces

Disparition de l'habitat

Disparition de la ressource alimentaire

MAEC associées

Date d'intervention

Conservation de la flore sur les zones non productives et conservation des fourrés des soude

Pas d'intervention sur certains bossis



HIBOU DES MARAIS



Espèce

Rapace nocturne

Protégé

Annexe I Directive oiseaux

France : Vulnérable Région: En danger

Ecologie

Habitat : ouvert (prairies et marais)



Nid au sol dans la végétation

Répartition

Migration

Reproduction : marais breton => bastion français

Hivernage : variable

Menaces

Disparition et dégradation de l'habitat

MAEC associées

Date d'intervention

Fauche tardive

Pas d'intervention sur certaines zones

BUSARD CENDRÉ



Espèce

Rapace diurne

Protégé

Annexe I Directive oiseaux

France : Quasi menacée

Région : Vulnérable

Ecologie

Habitat : prairie, culture



Nid au sol

Répartition

Migration

Reproduction : noyau en nord-ouest et sud Vendée

Menaces

Destruction des nichées

Régression habitats naturels favorables

Régulation des populations de campagnols

MAEC associées

Date d'intervention

Fauche tardive

EN RÉSUMÉ

- ❖ Majorité des espèces protégées
- ❖ Vigilance permanente quant aux dates d'intervention sur les sites ! Pas d'intervention mécanique du 1^{er} mars au 15 juillet
- ❖ Favoriser l'installation des espèces sur les bassins les moins fréquentés (création d'îlots)
- ❖ Pas d'intervention sur certains bossis ou fauche tardive
- ❖ Maintien d'une lame d'eau de 10 à 20 cm sur certains secteurs quand cela est possible



**Agir pour
la biodiversité**

CONTACT :

Tiphaine HEUGAS

Chargée de missions naturalistes

LPO Vendée

La Brétinière – 85000 La Roche-sur-Yon

Tél : 02 51 46 21 91

vendee.lpo.fr